

Réf: Dossier N° 018571

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SENAMI EVENTS »

Siège social Abidjan, Cocody, CITE CIAD, LOT 14, ILOT 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/02/ 2021, et enregistrés au CEPICI le 11/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENAMI EVENTS »

Objet : L'ORGANISATION DE TOUT EVENEMENT PUBLIC, PRIVE OU ASSOCIATIF TELS QUE, SPECTACLES, CONCRETS, FETES, CONVENTIONS, SEMINAIRES, ETC....

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES
LEmprunt DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE

LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

ET GENERALEMENT SE RAPPORTANT DIRECTMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, CITE CIAD, LOT 14, ILOT 1

Dirigeant(s) : Mme GANDJI SENAMI GISELE AUDREY (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03067 du 21/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18020/GTCA/RC/2021 du 21/07/2021

